



L'Amarrage



Journal communautaire
de Rivière-au-Tonnerre/Sheldrake
Mai 2026




Lignes d'écoute provinciales

Aide Maltraitance Adultes Aînés, 8 h à 20 h, 7 jours / 7

 1-888-489-2287

Écoute Entraide, 8 h à 22 h, 7 jours / 7


Ligne d'écoute généraliste

 1-855-365-4463

Info-aidant, 8 h à 20 h, 7 jours / 7

 1-855-852-7784


Info-Santé, 24 h / 7 jours

 811, option 1

Info-Social, 24 h / 7 jours

 811, option 2


Ligne Le Deuil, 10 h à 22 h, 7 jours / 7

 1-888-533-3845

Ligne de prévention du suicide, 24 h / 7 jours

 1-866-277-3553

Ligne pour les victimes d'agression sexuelles, 24 h / 7 jours

 1-888-933-9007

Ligne Relief, 9 h à 17 h, du lundi au vendredi

Ligne d'écoute pour les personnes vivant avec un trouble anxieux, dépressif ou bipolaire ainsi que leurs proches

 1-866-738-4873

SOS Violence conjugale, 24 h / 7 jours

 1-800-363-9010



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 229-05-26 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

La conseillère Lorraine Monger, donne avis de motion qu'a une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 229-05-26 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 473, Jacques-Cartier, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Rivière-au-Tonnerre, ce 5 ième jour de mai 2026

Josée Poulin

Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 5 mai 2026

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 5 mai 2026.

Josée Poulin

Directrice-générale et greffière-trésorière

Comité loisirs et culture de Riviere-Au-Tonnerre

Le comité des loisirs est à la recherche d'un bénévole pour faire du raccompagnement durant la soirée du 9 de mai, gaz payé!

Si sa t'intéresse manifeste toi. Merci ! 😊

C'est aussi le temps de tenter votre chance! 🎉
Notre moitié-moitié est maintenant en circulation au coût de seulement 0,99 \$ le billet! 🎟️

tu peux faire un virement direct dans le compte des loisirs 😊
Comitedesloisirs2026@gmail.com

**Prenez note que nos bureaux seront fermés
le lundi 18 mai 2026
en raison du congé
de la journée nationale des patriotes.
Bon congé à tous!!**

Taxes municipales

**On vous rappelle que le deuxième versement est exigible
le 15 mai 2026.**

**Pour éviter les frais de retard (et du stress), assurez-vous de faire
votre paiement à temps.**



ENEZ CÉLÉBRER

la Fête des Mères

SOIRÉE DANSANTE!

9 MAI | à partir de **21:00**

- AU LOCALE DU -

COMITÉ DES LOISIRS
de Rivière au Tonnerre!

POUR L'OCCASION,
C'EST LE CHANTEUR ET MUSICIEN

PROPANE

qui vous fera danser!



SERVICE DE BAR
sur place!



DE BEAUX PRIX
DE PRÉSENCE



GRÂCE À NOS NOMBREUX
COMMANDITAIRES

pour les mamans présentes!



LE CHANTEUR NOUS OFFRE GRACIEUSEMENT
SA PRESTATION POUR LA SOIRÉE AU COMITÉ DES LOISIRS!



PRIX
D'ENTRÉE
\$15,00

*Une belle soirée pour célébrer celles
qui nous donnent tant... nos MAMANS!*

*On vous
attend!*



Parce que
les mamans
méritent
une soirée
inoubliable!

Georgiana Dumas
(1897-1924)
Première épouse
de Ernest Touzel
(1890-1980) et 2
de ses enfants



Madame Albertine

Lorenzo Lapierre,
Déilda Duguay, Jules
Lapierre, Julienne
Lapierre, Adélar
Lapierre avec le
chat, Irène Lapierre
et René Lapierre.



Fernand, Yvon
et Alexis Martin

Clarence Bond et
John Chicoine



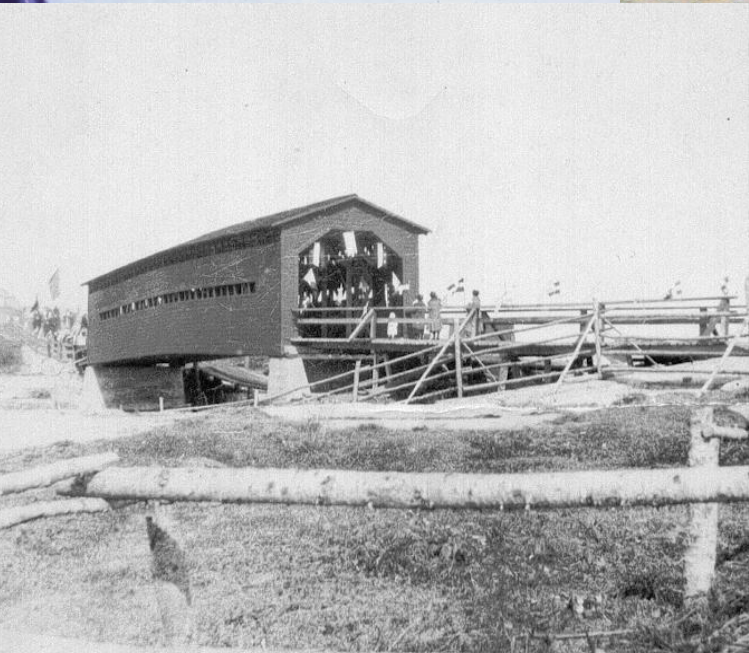
Yvon Bouchard

2026-04-20

**Date Historique
pour Rivière-au-Tonnerre**

Enfin! Le réseau cellulaire





Jouons un peu !



NIVEAU DIFFICILE

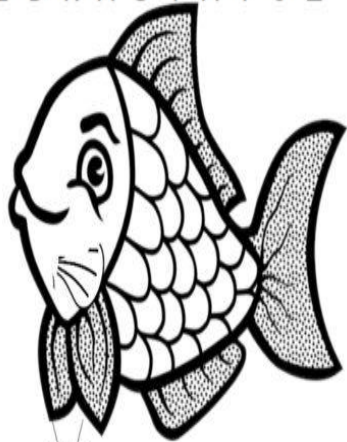
POISSONS



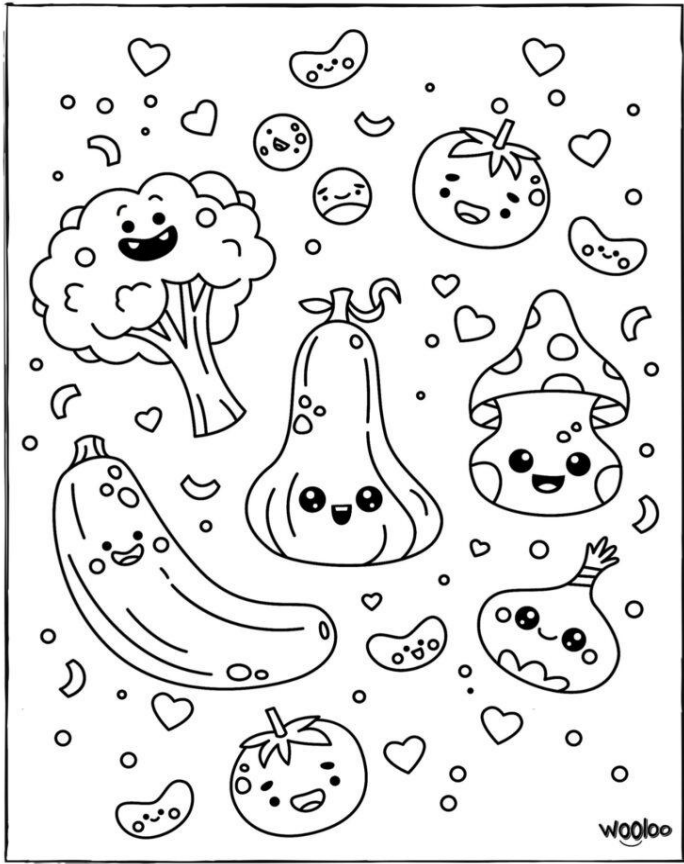
R J N F G K Z E G K V F R M R B K P P X
 I F W V N O H T R G M D R A M A L A C V
 T E O I M H U J Y G R A L Y T P I V G R
 L S L E T K M D A A N E Q A R E I B L H
 E P C I G L F E H E I O L U C V G M T L
 U A Q L B E L C D A D A C O E I I U U E
 R D T L K Z N H R A D A E B U R P H O Y
 O O C E B I B W V U R I R V A P E O X R
 M N W Ç H A D D C U L U C O I L A A R Ç
 S R C C U D Y A I P D A A L D T E J U T
 J E E W Ç Y R B A R S U J D R T Y I X O
 C O R F V R S V I T A I J L I E U V N J
 N A N A A E N R A S C A S S E M L R X E
 I W I B X B K G P N J N A L R E M Q X S
 H T E U N Ç N R D I E K P I R I X G K B
 P A R G J O I U P U X E Ç Ç O H X Z Z E
 U F J M L L A K O Q C O S Z M P F M T L
 A G O E P C A M H E E U G O B R G Q P O
 D Y I N A G E O I R E S H H Z O J K O S
 Q G K T B M O L E N I D R A S T A T J Z

- BALEINE
- BAR
- BARRACUDA
- BOGUE
- CALAMAR
- GASTAGNOLE
- CERNIER
- CHINCHARD
- CLOWN
- CONGRE
- DAUPHIN
- DAURADE
- DORADE
- ESPADON
- LIEU
- LOUP
- MAQUEREAU
- MERLAN
- MORUE
- NAGEOIRES

- ORPHIE
- PLIE
- RAIE
- RASCASSE
- REQUIN
- ROUGET
- SARDINE
- SOLE
- TACAUD
- THON
- TROPICAL
- VIEILLE
- VIVE



lesjeuxdemarie.com



4				5
	6	2	4	7
			5	6
				3
2			1	
		9	7	
			8	
7	4			8
				9
	8			3
		3	7	4

Constitution du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité est heureuse d'annoncer la constitution de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU), conformément au règlement en vigueur.

Les personnes suivantes ont été nommées à titre de membres pour un mandat de deux (2) ans :

- **Représentant du conseil municipal :**

Monsieur Hubert Lacoste

- **Membres citoyens :**

Monsieur Edwin Bond

Madame Marie-Josée Lapierre

Madame Isabelle Breault

Monsieur Gaston Henley

Le CCU joue un rôle essentiel en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en formulant des recommandations au conseil municipal sur divers dossiers.

La Municipalité remercie chaleureusement les membres pour leur engagement et leur implication au sein de la communauté.

Caractère d'une personne intolérante aux règlements

Définition et Contexte ; L'intolérance se définit comme le refus d'admettre des idées, des croyances ou des comportements différents des siens. Dans le contexte des règlements, cela peut se manifester de plusieurs manières.

Le refus de se soumettre à des règlements communs (individualisme).

Critiquer les systèmes qui nous sont imposés (municipaux, gouvernementaux, médicaux, fiscaux, etc.)

Un débat, traitant de la tension entre le respect des règlements et l'intolérance face à la diversité ou à la contrainte.

Ceux qui expriment leur intolérance le font aussi avec leur propre degré d'agressivité.

L'intolérance est une attitude hostile ou agressive à l'égard de ce qui nous déplaît chez les autres et aussi envers les règlements. C'est le refus d'accepter que les opinions, comportements ou attitudes sont différents des nôtres.

Tant que nous laissons notre ego diriger et provoquer de l'intolérance, nous ne changeons rien dans notre vie et nous continuons à vivre sans cesse les mêmes frustrations. Il nous faut donc réaliser que nous ne pourrons jamais changer le reste du monde et qu'il est beaucoup plus intelligent de donner le droit à chaque personne de vivre sa vie comme elle l'entend mais aussi de se conformer aux règlements qu'on ne peut changer..

C'est ça l'acceptation.

La résilience : un long cheminement

Après un traumatisme, quand et comment s'enclenche le processus de résilience ? Qu'est-ce qui, dans notre vie d'avant, nous permettra de mieux rebondir ?

On sort toujours transformé d'un traumatisme. Les priorités ne sont plus les mêmes, le désir de vivre renaît avec une force nouvelle.

Les explications en image.



LE SAVIEZ-VOUS ?

💡 Saviez-vous ? Résolution vs règlement

Au conseil municipal, il existe deux types de décisions : les **résolutions** et les **règlements**... et ils ne jouent pas le même rôle !

👉 La résolution

C'est une décision rapide et administrative, utilisée pour la gestion courante de la Municipalité. Elle entre en vigueur immédiatement après son adoption.

Exemples : octroi d'un contrat, nomination à un comité, approbation d'un projet.

👉 Le règlement

C'est une véritable « loi municipale » qui s'applique sur le territoire.

Son adoption suit plusieurs étapes obligatoires (avis de motion, adoption, publication) et il peut prévoir des sanctions en cas de non-respect.

Exemples : zonage, taxation, nuisances.

🗣️ Et en séance, que veulent dire...

- « **Qui propose ?** » → Qui présente l'idée
- « **Qui appuie ?** » → Qui accepte qu'on en discute
- « **Qui donne avis ?** » → Qui annonce qu'un règlement sera présenté plus tard

📄 Des numéros pour s'y retrouver

Chaque règlement et résolution reçoit un numéro unique pour faciliter le repérage dans les archives municipales. Un peu comme un code, il indique l'ordre, la date et l'année de son adoption.

👉 La seule différence est l'ordre :

- Les premiers **numéros du règlement** correspondent à l'ordre depuis lequel la Municipalité a commencé à les numéroter.
- Les premiers **numéros de la résolution** indiquent plutôt l'ordre des résolutions adoptées dans l'année en cours.

📌 Le saviez-vous aussi ?

La **personne greffière** joue un rôle essentiel :

elle rédige les procès-verbaux, assure le suivi légal des décisions et veille à la bonne gestion des archives municipales.

La Maison du Tonnerre

Popote roulante Mai 2026

Mardi le 05: Soupe minestrone, pain de viande sauce trois poivres, tarte au chocolat.

Mercredi le 06: Crème du jour, filet de porc à l'érable, gâteau aux carottes.

Jeudi le 07: Salade César, macaroni gratiné, paris-brest.

Mardi le 12: Crème de carottes, boulettes suédoise, galettes aux airelles.

Mercredi le 13: Soupe à l'orge, sauté de porc et légumes, gâteau marbré.

Jeudi le 14: Salade de pâtes, fish and chips, carrée phyllo.

Mardi le 19: Crème de légumes, pâté chinois, gâteau kit kat.

Mercredi le 20: Salade, pâté au saumon, croustade aux fruits.

Jeudi le 21: Soupe poulet et nouilles, steak haché, gâteau jello.

Mardi le 26: Soupe au chou, côtelette de porc, gâteau au fromage.

Mercredi le 27: Soupe aux pois, jambon, salade de fruits.

Jeudi le 28: Salade César, lasagne, churros.

LES REPAS AU COÛT DE 7\$ SONT OFFERTS AUX PERSONNES DE 65 ANS+, À CELLES EN PERTE O 'AUTONOMIE, AUX MALADES OU AUX PERSONNES DANS LE BESOIN.

Les menus peuvent changer sans préavis.

Pour commander : 418-465-2922

BON APPETIT!

Richère et Véronique



AVIS PUBLIC

Avis aux propriétaires – Mise à jour des dossiers d'évaluation foncière

La Municipalité de Rivière-au-Tonnerre informe les citoyens concernés qu'un envoi postal sera effectué prochainement dans le cadre de la mise à jour des dossiers d'évaluation foncière de certaines propriétés.

Ce mandat, confié à FQM Évaluation foncière, vise à actualiser les renseignements apparaissant au dossier des propriétés, conformément à la Loi sur la fiscalité municipale.

Chaque propriétaire recevra une lettre contenant un code d'accès unique lui permettant de remplir un formulaire en ligne sécurisé pour la mise à jour de son dossier. Le formulaire devra être complété dans un délai de trente (30) jours suivant sa réception.

Les citoyens sont invités à consulter attentivement la lettre, où toutes les informations nécessaires ainsi que les coordonnées pour obtenir de l'assistance sont indiquées.

La Municipalité remercie les citoyens pour leur collaboration.

AUX AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE



RAPPEL SONDAGE

Rivière-au-Tonnerre se mobilise pour ses aînés!

Plusieurs d'entre vous avez reçu un sondage par la poste dans le cadre de la Politique en faveur des aînés 2027-2032.

Si ce n'est pas déjà fait, il est encore temps d'y répondre! Vous avez jusqu'au 11 mai!

Plus il y a de réponses, plus les résultats reflètent fidèlement les besoins des citoyens. Cela aide aussi la municipalité à mieux appuyer ses projets et ses demandes de soutien financier pour améliorer les services.

Votre voix compte vraiment et contribue à bâtir un milieu de vie adapté à aujourd'hui et à demain.

VOTRE PARTICIPATION EST TRÈS IMPORTANTE. N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC ANNE DESMEULES, MARLÈNE PAGÉ OU LORRAINE MONGER SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR COMPLÉTER LE SONDAGE. NOUS NOUS RENDRONS CHEZ VOUS AVEC PLAISIR POUR VOUS PRÊTER ASSISTANCE.

MAI 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4 	5 	6	7 	8	9
10 Fête des mères	11	12	13	14 	15	16
17	18 Journée nationale des Patriotes	19 	20  MRC	21 	22	23
24	25	26	27	28 	29	30
31					 MUNICIPALITÉ DE Rivière-au-Tonnerre	